

## Déclaration EU de conformité

Nous, **ALBIRO SA**, Dorfgasse 14, CH-3454 Sumiswald, déclarons par la présente, que l'EPI décrit ci-dessous

Modèle N°:	Article N°:	Ordre N°:	Description :
0240105	13005132	40001176 40001263 20073252 20075552 20077542 40001467 20079709 20080480	Veste imperméable Express

Matière principale :	Tissu N°:	Couleur :	Composition :
	200672		100% polyester

Matière contrastante:	Tissu N°:	Couleur :	Composition :

Reflex-Material :	Article N°:	Couleur :	Type de produit / largeur de bande :

est conforme aux exigences applicables de la législation d'harmonisation pertinente du règlement (UE) 2016/425, mise en oeuvre par les normes harmonisées  
EN ISO 13688:2013 - Vêtements de protection - Exigences générales,  
EN 343:2003/A1+AC - Protection contre la pluie (Classe 3 pour l'étanchéité à l'eau et Classe 2 pour la résistance à la vapeur d'eau)

et est identique avec l'EPI ayant fait l'objet du rapport de test N° Nr. ZH515 209603.1

délivrée par l'organisme de certification agréé pour les produits :

TESTEX AG, Institut suisse de contrôle textile, Gotthardstrasse 61, CH-8027 Zürich  
Numéro d'identification : 1726

La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant.

**Lieu et date :**

**ALBIRO SA**

Sumiswald, le 30.04.24



Lukas Loosli  
Direction

Karin Spahr  
Technicien du vêtement